

Date convocation : 1^{er} juin 2023

Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11
Quorum : 7

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9JUN 2023**

L'an deux mille vingt-trois le neuf du mois de Juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, GIRAUD Jean, CANET Véronique, DUPINAY Pierre, LIMONE Julien, NAVEZ Marie-Louise, CLUZEL Anthony, BLANC Emilie, BARDY Benoît, Muriel ROUCHOUSE

Excusés : GRANGE Yves, DEGAND Nathalie

Secrétaire de séance : Marie-Louise NAVEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20230609-21090623-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet 14/06/2023

Affichage 14/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

Pierre DUPINAY arrive à 19h40

N° 21 090623



OBJET : ÉLECTION SÉNATORIALE DU 24 SEPTEMBRE 2023 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2023.

Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux, d'élire les sénateurs, pour un mandat de 6 ans renouvelable.

S'agissant des délégués des conseils municipaux, leur désignation varie selon le poids des communes. Dans les communes de moins de 9 000 habitants, ils sont élus par et parmi les conseillers municipaux, mais tous les conseillers municipaux ne sont pas délégués de droit.

Le nombre de délégués dans ces petites communes diffère en fonction de l'effectif du conseil municipal : pour la commune de Saint Appolinard il est nécessaire de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal procède au vote

Délégués titulaires

Annick FLACHER 9 voix
Jacques GÉRY 9 voix
Emilie BLANC 9 voix

Délégués suppléants

Benoît BARDY 10 voix
Julien LIMONE 10 voix
Anthony CLUZEL 10 voix

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

La secrétaire de séance
Marie-Louise NAVEZ



Le Maire
Annick FLACHER